

## AVIS AU PUBLIC

### Listes électorales provisoires pour les élections européennes du 9 juin 2024

Il est porté à la connaissance des intéressés que les listes électorales provisoires pour les élections européennes du 9 juin 2024, provisoirement clôturées au 16 avril 2024, sont déposées à l'inspection du public au secrétariat communal du 16 au 23 avril 2024 inclus.

Tout citoyen peut adresser au collège des bourgmestre et échevins, séparément pour chaque électeur, toutes réclamations auxquelles les listes électorales pourraient donner lieu jusqu'au 23 avril 2024 au plus tard.

Tout citoyen peut produire, jusqu'au 23 avril 2024 au plus tard, contre récépissé, les titres de ceux qui, n'étant pas inscrits sur les listes en vigueur, ont le droit d'y figurer.

Une réclamation tendant à l'inscription d'un électeur, pour être recevable devant le tribunal administratif, doit avoir été soumise au préalable au collège des bourgmestre et échevins avec toutes les pièces justificatives.

Waldbillig, le 16 avril 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins,  
La bourgmestre,



La secrétaire,

